

Médiation familiale

Intérêt pour l'entreprise

Liège - Symposium du 8 décembre 2017

Par Fanette DUCHESNE
Médiatrice familiale agréée
Centre de médiation et co-médiation Médiation Plus

Plan

Introduction

Conflits

Effets des conflits prolongés

Médiation familiale

- Définition
- Le processus de médiation (5 étapes)
- Plus-values pour les médiés
- Plus-value pour l'employeur

Conflits d'ordre privé et le monde du travail

Pistes - Aménagements

Conclusions

Conflits

- Résolution spontanée
- Résolution judiciaire
 - Limites
- Effets des conflits prolongés
 - Baisse de l'estime de soi
 - Diabolisation de l'autre

Médiation familiale - Définition

*La médiation familiale est un **processus** de **coopération** en vue de la gestion d'un conflit familial dans lequel un **tiers impartial**, professionnel qualifié, est sollicité par des protagonistes pour les aider à **trouver eux-mêmes** les bases d'un accord durable, mutuellement acceptable et ressenti comme juste pour chacun.*

Patrick van Leynseele et Florence van de Putte

Quelques chiffres – Belgique (2017)

Dans la population âgée de 18 ans et plus

- 6 personnes sur 10 vivent en couple
- Une personne sur 2 est mariée
- Une personne sur 10 vit en cohabitation (légale ou de fait)
- Un mariage sur 3 se terminera par un divorce
- En 2017, le nombre de pensions alimentaires impayées atteint 40%, selon la Ligue des familles

Conflits d'ordre privé et le monde du travail



- Absentéisme
 - Conséquence matériel pour l'employeur
- Politiques de lutte contre absentéisme
 - Politiques réactives (lutte contre les abus)
 - Politiques proactives (action visant la réalisation du travail)
 - Politiques préventives (action ciblée pour soutenir les travailleurs)

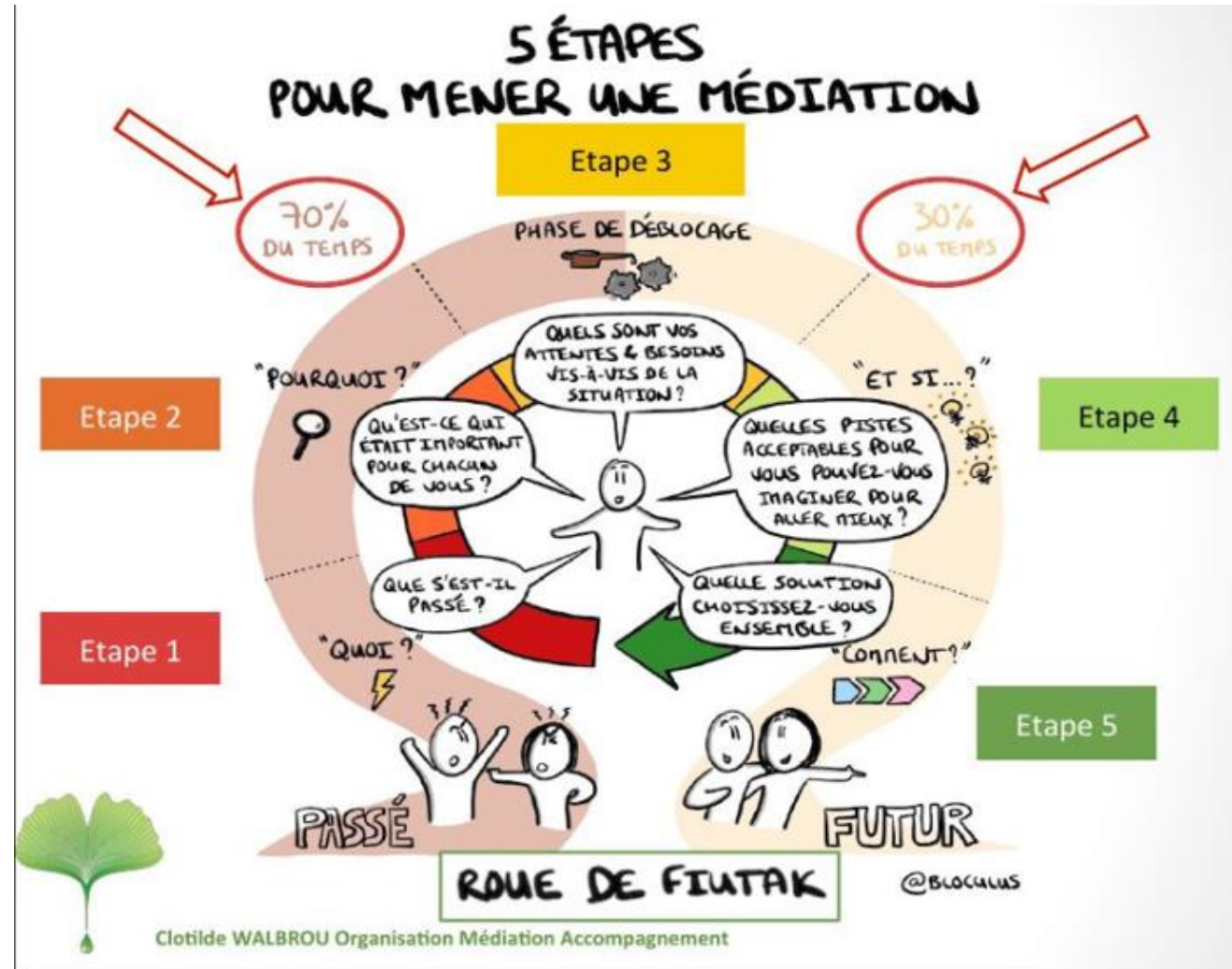
La médiation peut-elle s'inscrire dans une politique préventive de l'absentéisme?

Le processus en médiation

Inspiré de la Roue de Thomas Fiutak

- Une étape préalable et
- 5 étapes

Processus en médiation



Processus en médiation

Etape préalable : **Mise en place de la collaboration**

- Prise de contact, accueil
- Ce qu'est la médiation, rôle du médiateur, les principes de base
- Accord sur les règles à observer (communication, confidentialité, processus
- Thèmes à aborder
- Identification de la demande
- Adhésion des parties
- Signature du protocole de médiation

Première phase : **Collecte d'informations - analyse du problème**

QUOI ? Quelle est la situation insatisfaisante ?

Qu'est-ce que vous voulez ?

>>>> Les faits

Deuxième phase : **Analyse des intérêts et besoins**

Qu'est-ce qui est important pour vous ?

>>> Compréhension mutuelle et parfois reconnaissance mutuelle.

Cette deuxième phase peut être suivie d'une phase que Thomas Fuitak appelle "**la ventilation des émotions**".

= > ***Accord sur le désaccord***

Troisième phase : **l'élaboration des options** de solutions

Quelles sont les réponses possibles ?

>>> Brainstorming

Quatrième phase : **la prise de décisions et leur concrétisation**

Quelle solution choisissez-vous ? Qui fait quoi ?

Comment ? Quand ? Comment vérifier sa mise en pratique ?

>>> Critères

Cinquième phase : **Signature éventuelle d'une entente**

Remerciements

Plus-values de la médiation familiale

- Pour les médiés
 - Résultat rapide
 - Approche humaine
 - Restauration communication constructive
 - Solutions concrètes respectueuses de chacun
 - Coût Moindre (>< procédure judiciaire)
 - Réhabilitation capacité à décider
 - Accord durable

Plus-values de la médiation familiale

- Pour l'employeur
 - Plus de sérénité chez le travailleur
 - Responsabilisation du travailleur
 - Suppression du stress
- >>> Rétablissement de la motivation

Pistes – Aménagements



Points d'attention

- Autonomie des parties
- Confidentialité
- Facteur temps
- Pas d'obligation de résultat pour le médiateur

Conclusions

- Médiation peu ou mal connue du grand public
- Besoin d'informer les travailleurs sur l'existence de la médiation
- Besoin d'informer et de sensibiliser les services (internes/externes) en lien avec les travailleurs
- Préserver la liberté de choix des travailleurs (médiateur et poursuite ou non du processus)

Merci pour votre attention

Questions ?



Centre de Médiation
et Co-médiation

Fanette Duchesne

*Médiatrice familiale agréée
Licenciée en Droit*

+32 (0) 483 51 63 84

fd@mediationplus.be

www.mediationplus.be

Bibliographie

LIVRES

- BOURGEOIS Paul, *Réflexions pour une déontologie de la médiation*, éd. CRM, Liège, 1999.
- BOURY d'Antin Martine, PLUYETTE Gérard et BENSIMON Stephen, *Art et techniques de la médiation*, Litec Ed. du juris-classeur, 2004
- CHAVANIS Jean-Luc, GAVA Marie-José. *Outils et pratique de la médiation*. (2014). Paris. InterEditions
- DENIS Claire, *La médiatrice et le conflit dans la famille*, éd. Eres, Ramonville Saint-Ange, 2001
- DENIS Claire, ***Médiation familiale Pratiques et approches théoriques***, Chronique, 2010, Lyon.
- DENIS Claire, PERRONE Liliana, SAVOUREY Michèle et SOUQUET Marianne, *Courants de la médiation familiale*, Broché, 21 juin 2012
- FIUTAK Thomas. *Le médiateur dans l'arène*. (2014). Toulouse. Erès
- FISHER R. et URY W., *Comment réussir une négociation?* , Seuil, 2006.
- GENET Louis, *Conflit conjugal et médiation*, éd. Jeunesse et droit, Liège, 1998, p. 51.
- Guillaume-Hofnung Michèle, *La médiation*, Que sais-je ? Paris, ,2015, PUF
- Guillaume-Hofnung Michèle. *Penser la médiation*, L'Harmattan, 2008, Paris.
- LEVESQUE Justin, *Méthodologie de la médiation familiale*, éd. Edisem Eres, Canada, 1998
- MRANDOLA Marthe, LEFEBVRE Geneviève, *L'intelligence collective dans la co-médiation*, A égalité, 2013.
- PARKINSON Lisa, *Family Médiation*, éd. Sweet & Maxwell, Londres,1998.
- PEKAR LEMPEREUR Alain, SALZER Jacques, COLSON Aurélien. *Méthode de médiation*, Dunod, 2008,. Paris.

Bibliographie (suite)

LIVRES (suite)

- SIX Jean-François, *Le temps des médiateurs*, éd. Seuil, Paris, 1990.
- SIX Jean-François et MUSSAUD Véronique, *Médiation*, éd. Seuil, Paris, 2002.
- STIMEC Arnaud. *La médiation en entreprise*. (2011). 3e édition. Paris. Dunod
- TIMMERMANS DELWART Joëlle. *Devenir son propre médiateur*, 2015 , 2e édition enrichie. Lyon. Chronique sociale
- Université de Paix asbl. *Graines de médiateurs II. Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la gestion positive des conflits*. (2010). Namur. Université de Paix

ARTICLES

- RUBBERS Brigitte, *La neutralité : une utopie positive?*, in Les deux profils du conflit : Le conflit créateur et le conflit destructeur, Institut d'Analyse Transactionnelle France Belgique, Saint-André (Lille- France), octobre 2000, pp. 1-8.
- VAN LEYNSEELE Patrick et VAN DE PUTTE Florence, *Les enjeux de la médiation familiale*, éd. Journal des tribunaux, Bruxelles, 1999, p. 249-257.

LEGISLATION

- La loi du 21 février 2005 sur la médiation (*art. 1724 et svt Code judiciaire*)
- Article 458 du Code pénal.